

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 27 Mai 2015

MAITRISE D'OUVRAGE, PROJETS D'INVESTISSEMENT ET GESTION DU PATRIMOINE

8 - INVESTISSEMENTS TRAMWAY

8.3 - TRAM ENVOL - T2 - Avenant n°1 au marché P2014 11973M - Marché de travaux supplémentaires Courants Forts et Courants Faibles conclu avec l'entreprise SPIE SUD OUEST : Approbation de l'avenant

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mai à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, MME MARTI, MM TRAUTMANN, MME TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. BRIAND, CHOLLET, LAGLEIZE, MOUDENC, RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présent :

M. SUAUD.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME ROUCHON.

Exposé de Monsieur le Président :

Le Comité Syndical,

- Par délibération D.2010.03.29.8.1 du 29 mars 2010, a approuvé le programme de l'opération ligne Envol pour la desserte de l'aéroport.
- Par délibération D.2011.05.30.4.1 du 30 mai 2011, a approuvé l'Avant-Projet et arrêté l'enveloppe financière prévisionnelle à 55 millions d'euros HT, incluant le matériel roulant et y compris 2 M€ HT de provisions pour aléas. Ce budget est exprimé en valeur projet (soit janvier 2009).
- Par délibération D.2013.04.04.8.14. du 04 avril 2013, approuvait le rapport d'état d'avancement de l'opération ligne Envol, faisant état des modifications de programme et aléas intervenus depuis l'approbation de l'avant-projet et arrêtaient l'enveloppe financière prévisionnelle à 69 millions d'euros HT (valeur janvier 2009).
- Par délibération D.2014.07.09.7.12 du 09 juillet 2014, a autorisé la SMAT à signer le marché P2014 11973M avec l'entreprise SPIE SUD OUEST pour un montant de 100 692,49 € H.T.
- Par délibération D.2014.11.05.6.3 du 5 novembre 2014, a approuvé l'avenant n° 17 à la convention de mandat conclue avec la SMAT pour la réalisation de l'extension du réseau de transport en commun en site propre intégrant la modification du programme, la hausse de rémunération du mandataire, et l'ajustement à la hausse de l'enveloppe financière de l'opération Envol portée à 73 425 000.00 HT (valeur Janvier 2009).

Le présent marché porte sur les prestations supplémentaires d'études, de fournitures (tout ou partie), d'installation et d'essais d'équipements « courants faibles » et « courants forts » nécessaires au bon fonctionnement du tramway.

1 – Objet de l'avenant

Le présent avenant n°1 a pour objet:

1. de prendre en compte la suppression de certains indices servant à la formule de révision des prix,
2. d'intégrer au marché des prestations complémentaires consécutives à des demandes nouvelles, apparues en cours de marché, donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux,
3. d'ajuster les quantités du marché.

2 - Formule de révision des prix

L'article 3.8 du CCAP du marché est modifié suite au remplacement de l'indice ICHTTS1 par l'indice ICHT-IME.

3 – Prestations complémentaires, apparues en cours de marché, donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs

Les prestations complémentaires sont les suivantes :

- Création d'un départ électrique pour une chambre d'arrosage (PN 7.1)

Suite à la création d'une chambre d'arrosage au droit du bâtiment de la sous station DAURAT, il s'avère nécessaire d'alimenter les équipements électriques nécessaires à l'arrosage depuis la sous station. Par conséquent, le titulaire du marché a ajouté les disjoncteurs dans l'armoire électrique du tableau général de la sous station et tiré les câbles d'alimentation.

- Raccordement de la clôture ATR au réseau de la MANT (PN 7.2)

A la demande du contrôleur technique, le Maître d'Ouvrage a demandé à SPIE SO de réaliser le raccordement de la clôture ATR au réseau MANT (Mise Au Neutre Traction) car celle-ci se trouvait dans le volume à protéger. Une câblette isolée de 50mm² a été tirée et raccordée ponctuellement à la clôture.

- Alimentation des surpresseurs du réseau d'arrosage (PN 7.3)

La pression dans le réseau d'arrosage étant insuffisant, des surpresseurs doivent être installés dans la chambre d'arrosage pour augmenter la pression. L'alimentation de ce nouvel équipement se fera à partir du tableau électrique de la sous station Daurat. Le titulaire installera le départ adéquat ainsi que le câble de liaison.

Le montant total du complément du Détail Estimatif qui résulte des quantités des prix nouveaux est de 5 137,62 € HT base marché.

4 – Ajustements des quantités du Détail Estimatif

En plus des prestations listées ci-dessus et demandées au titulaire du marché qui font chacune l'objet d'un ajustement de quantités intégrant un ou plusieurs prix issus du Détail Estimatif initial et un ou plusieurs prix nouveaux issus du complément au Détail Estimatif, certaines quantités du marché ont fait l'objet d'ajustements en plus et en moins-value sur le Détail Estimatif initial.

L'ajustement des quantités du marché découle de l'accostage des quantités du marché en date du mois d'avril 2015

Ces ajustements entraînent une plus-value globale de 1 686,08 € HT.

5 – Impact du présent avenant sur le marché

Récapitulatif des montants :

<u>Montant marché initial H.T :</u>	100 692,49 €
Total des prix nouveaux H.T. :	+ 5 137 ,62 €
Total de l'ajustement des quantités du marché H.T.	+ 1 686,08 €
<u>Nouveau montant H.T. du marché :</u>	107 516,19 €
<u>Montant du présent avenant n° 1</u>	6 823,70 €

Le montant du présent avenant n° 1 est de 6 823,70 € H.T. Le montant du marché est porté de 100 692,49 € H.T. à 107 516,19 € H.T., soit une augmentation de 0,77%.

Le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant n°2 et sur les clauses elles-mêmes dudit avenant.

La Commission d'Appel d'Offre du SMTC a, dans sa séance du 19 mai 2015, émis un avis favorable à la passation du présent avenant.

Il est proposé au Conseil Syndical d'approuver l'avenant n° 1 au marché P 2014 11973 M et d'en autoriser la signature.

*
* *

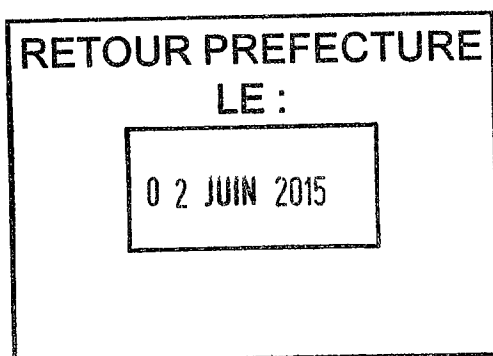
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2: APPROUVE l'avenant n° 1 au marché P 2014 11973 M à conclure avec l'entreprise SPIE SUD OUEST pour un montant de 6 823,70 € HT.

ARTICLE 3 : AUTORISE la SMAT à signer ledit avenant.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



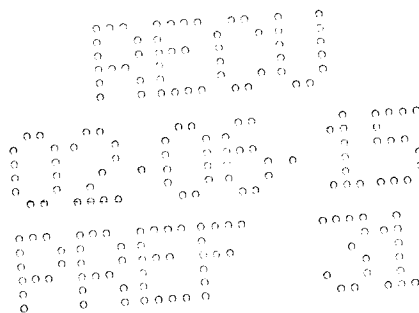
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel LATTES".

Jean-Michel LATTES



TRAMWAY

LIGNE ENVOL

**MARCHE DE TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES
CFO & CFA**

AVENANT N° 1

P 2014 11973 M

MAI 2015

SPIE SUD-OUEST



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr



18

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Dans le cadre de la réalisation de l'extension de la ligne T1 du tramway de l'agglomération Toulousaine pour la desserte de l'aéroport, appelée Ligne Envol, un marché pour la réalisation de travaux complémentaire CFO & CFA a été conclu avec SPIE SUD-OUEST.

Le délai global de ce marché est de 12 mois. Le montant global indiqué lors de la mise au point du marché est de 100 692,49 € HT.

Le présent avenant a pour objet d'intégrer au marché :

1. des prestations complémentaires consécutives à des demandes nouvelles apparues en cours de marché, donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs conformément à l'article 14 du CCAG travaux,
2. la prise en compte de la suppression de certains indices servant à la formule de révision des prix
3. l'intégration de l'accostage prévisionnel du marché.

ARTICLE 2 – CREATION DE PRIX NOUVEAUX

Les prix nouveaux provisoires ci-dessous ont été notifiés au titulaire selon :

- l'ordre de service n° 05 du marché.

Les prix nouveaux 7.1 / 7.2 / 7.3 sont rendus définitifs dans le cadre du présent avenant :

Le prix nouveau 7.1:

N° prix	Libellé	PU HT (C)
PN 7.1	Création de départ pour la chambre d'arrosage de la plateforme dans le TGBT de la sous station Daurat Le forfait :	1 601,08

Le prix nouveau 7.2 :

N° prix	Libellé	PU HT (C)
PN 7.2	Raccordement de la clôture ATR au réseau de la MANT Le forfait :	2 400,00

Le prix nouveau 7.3 :

N° prix	Libellé	PU HT (C)
PN 7.3	Création d'un départ triphasé dans le TGBT de la sous station Daurat pour l'alimentation des surpresseurs du réseau d'arrosage Le forfait :	1 135,94

ARTICLE 3 – Formule de révision des prix

Le présent avenant fait suite à l'ordre de service n°3 et modifie le CCAP article 3.8 en remplaçant l'indice ICHTTS1 par l'indice ICHT-IME.

ARTICLE 4 – MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'avenant, tel qu'il résulte de l'application des prix nouveaux et des quantités recalées pour tenir compte des modifications de projet ci-dessous, en date du mois d'avril 2015, s'élève à : 107 516,19 € HT base marché.

Les modifications de projet sont les suivantes :

- Prix nouveau provisoire 7.1,
- Prix nouveau provisoire 7.2,
- Prix nouveau provisoire 7.3,
- Accostage du marché par la mise à jour des quantités

Le montant de l'avenant est décomposé comme suit :

- Montant lié au Prix Nouveaux :

N° prix	Libellé	TOTAL HT (€)
SELON ARTICLE 2 DU PRESENT AVENANT	PRIX NOUVEAUX	+ 5 137,62 €

- Montant lié à l'ajustement des quantités du marché pour tenir compte des modifications de projet :

N° prix	Libellé	TOTAL HT (€)
SELON MODIFICATIF AU DQE	AJUSTEMENT DES QUANTITES DU MARCHE	+ 1 686,08 €

Récapitulatif des montants :

Montant marché initial H.T (indiqué dans OUV11) : 100 692,49 €

Total des prix nouveaux H.T. : + 5 137,62 €

Total de l'ajustement des quantités du marché H.T. + 1 686,08 €

Nouveau montant H.T. du marché : 107 516,19 €

Montant du présent avenant n° 1 6 823,70 €

Le montant du présent avenant n° 1 est de 6 823,70 € H.T. Le montant du marché est porté de 100 692,49 € H.T. à 107 516,19 € H.T.

ARTICLE 4 – MODIFICATIONS APPORTEES AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Le Bordereau de Prix Unitaire initial est complété par le Bordereau de Prix Unitaires complémentaire repris dans l'annexe 1 du présent avenant.

ARTICLE 5 – MODIFICATIONS APPORTEES AU DETAIL ESTIMATIF

Le Détail Estimatif initial est modifié suite aux ajustements des quantités du marché identifiés jusqu'au mois d'avril 2015. L'annexe 2 du présent avenant précise ces ajustements.

ARTICLE 6 – MODIFICATIONS APPORTEES A L'ACTE D'ENGAGEMENT

- Le nouveau montant du marché, tel qu'il résulte de l'application du bordereau des prix unitaires et du détail estimatif, complété par ceux de l'avenant n° 1, s'élève à **107 516,19 C HT**

L'article 2 de l'Acte d'Engagement est par conséquent modifié comme suit :

Le titulaire s'engage, sans réserve, à intervenir dans les conditions prévues par le présent marché et pour le prix figurant dans le bordereau des prix unitaires et du détail estimatif joints.

L'évaluation de l'ensemble des travaux telle qu'elle résulte du détail estimatif joint à l'article 4 du présent avenant est de :

Montant initial H.T.	100 692,49€
Montant H.T. avenant 1	6 823,70€
Nouveau montant H.T.	107 516,19 €
T.V.A. au taux de 20,0 %	21 503,24 €
Montant T.V.A. incluse	129 019,43 €

Montant T.T.C. en toutes lettres : Cent vingt neuf mille et dix-neuf euros et quarante trois cents

- Le délai global du marché n'est pas modifié par le présent avenant n°1.

ARTICLE 7 – DIVERS

Toutes les autres clauses du marché, qui ne sont pas modifiées par le présent avenant, restent applicables.

ARTICLE 8 – DATE D'EFFET DE L'AVENANT n° 1

Le présent avenant prend effet à la date de l'avis de réception postal de sa notification.

ARTICLE 9 - RENONCIATION

Par le présent avenant, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet de ce présent avenant, sur les clauses, elles-mêmes dudit avenant et sur tout motif dont le fait générateur serait antérieur à la date du présent avenant.

Fait en un seul original,
A Toulouse

Mentions manuscrites « lu et approuvé »

Le titulaire

La Personne Responsable du Marché

SPIE SUD-OUEST

lu et approuvé

Xavier BONNEAU
Directeur

07/05/2015

Jacques SAGANSAN
Chef de Service
Transport
SPIE Sud-Ouest

SPIE
SPIE Sud-Ouest SAS
Entité opérationnelle Infrastructures Terrestres
Service Transport
20 Chemin de Peyssat - 31100 Montaudou
BP 34066 - 31032 Toulouse Cedex 4
Tél. +33 (0)5 41 36 75 75 - Fax. +33 (0)5 41 36 75 85
BOULOUSE RCS 440 956 263

ANNEXE 1 – Additif à la décomposition du Bordereau des Prix Unitaires

N° prix	Définition des ouvrages et prix hors taxes en Euros exprimés en toutes lettres	Prix HT en chiffres (€)
PN 7.1	Création de départ pour l'arrosage de la plateforme dans le TGBT de la sous station Daurat Ce prix rémunère au forfait les études et les travaux pour la mise en place de deux départs BT dans le TGBT de la sous station Daurat pour l'alimentation de la chambre d'arrosage de la plateforme. Cela comprend notamment : - Reprise "Liste des plans et documents applicables - LDA" - Reprise "Carnet de câbles pour SST Daurat" - Reprise "TGBT - SST Daurat" Ce prix comprend notamment : - Toutes les prescriptions décrites au CCTP, - Toutes les fournitures et les travaux, - L'ensemble des prestations indiquées au chapitre 1 du bordereau des prix unitaires. LE FORFAIT : MILLE SIX CENT UN EUROS ET HUIT CENTIMES	1 601,08
PN 7.2	Raccordement de la clôture ATR au réseau de MANT Ce prix rémunère au forfait notamment : - Toutes les prescriptions décrites au CCTP, - L'ensemble des prestations indiquées au chapitre 1 du bordereau des prix unitaires - Etude et la coordination de chantier - Reprise des plans - Fourniture, installation, raccordement, d'un câble de MANT 50mm² - Tous les raccordements et sujétions de travaux LE FORFAIT : DEUX MILLE QUATRE CENT EUROS	2 400,00
PN 7.3	Création d'un départ triphasé dans le TGBT de la sous station Daurat pour l'alimentation des surpresseurs du réseau d'arrosage Ce prix rémunère au forfait les études et les travaux pour la mise en place d'un départ triphasé dans le TGBT de la sous station Daurat pour l'alimentation des surpresseurs de la chambre d'arrosage de la plateforme. Cela comprend notamment : - Reprise "Liste des plans et documents applicables - LDA" - Reprise "Carnet de câbles pour SST Daurat" - Reprise "TGBT - SST Daurat"	1 135,94

AS

	Ce prix comprend notamment : - Toutes les prescriptions décrites au CCTP, - Toutes les fournitures et les travaux, - L'ensemble des prestations indiquées au chapitre 1 du bordereau des prix unitaires. LE FORFAIT : MILLE CENT TRENTE CINQ EUROS ET QUATRE-VINGT QUATORZE CENTIMES	
--	---	--

ANNEXE 2 – Détail estimatif modifié

Marché P2014 11973M

Accostage Marché CFF

N° de Prix	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unité	Quantité Marché	Q Accostage au 7-04-15	Montant Accostage au 7-04-15
1-1	PRESTATIONS TRANSVERSES				
1-1-1	Etudes préparatoires d'exécution des travaux	Ensemble	1,00	1,00	677,09
1-1-2	Production des procédures qualité	Ensemble	1,00	1,00	677,09
1-1-3	Etudes de phasage et de signalisation de chantier	Ensemble	1,00	1,00	677,09
1-1-4	Essais d'ensemble	Ensemble	1,00	1,00	719,56
1-1-5	Plan de maintenance et documents de maintenance	Ensemble	1,00	1,00	677,09
1-1-6	Formation du personnel de maintenance	jour	0,50	0,50	50,76
1-1-7	Garantie	Ensemble	1,00	1,00	1 070,12
1-2	EQUIPEMENTS DE VIDEOSURVEILLANCE EN LIGNE				
1-2-1	Etudes d'exécution	Ensemble	1,00	1,00	677,09
1-2-2	Dossier des ouvrages exécutés et Documentation technique de l'exploitant	Ensemble	1,00	1,00	677,09
1-2-3	Essais en usine	Ensemble	1,00	1,00	433,74
1-2-4	Essais sur site	Ensemble	1,00	1,00	483,74
1-2-5	Essais d'intégration	Ensemble	1,00	1,00	483,74
1-2-6	VSR	Ensemble	1,00	1,00	936,35
1-2-7	OPR	Ensemble	1,00	1,00	276,43
1-3	PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE LA SOUS-STATION DAURAT				
1-3-1	Etudes d'exécution	Ensemble	1,00	1,00	1 326,01

1-3-2	Dossier des ouvrages exécutés et Documentation technique de l'exploitant	Ensemble	1,00	1,00	1 257,37
1-3-3	Essais sur site	Ensemble	1,00	1,00	1 257,37
1-3-4	Essais d'intégration	Ensemble	1,00	1,00	1 257,37
1-3-5	OPR	Ensemble	1,00	1,00	276,43
1-4	CABLE DE TELECONTROLE ET TELECOMMANDE DES CIT'S EN LIGNE				
1-4-1	Etudes d'exécution	Ensemble	1,00	1,00	677,09
1-4-2	Dossier des ouvrages exécutés et Documentation technique de l'exploitant	Ensemble	1,00	1,00	677,09
1-4-3	Essais sur site	Ensemble	1,00	1,00	483,74
1-4-4	Essais d'intégration	Ensemble	1,00	1,00	483,74
1-4-5	OPR	Ensemble	1,00	1,00	276,43
1-5	MANT : RACCORDEMENT DES EMERGENCES TIERCES AUX POTEAUX LAC				
1-5-1	Etudes d'exécution	Ensemble	1,00	1,00	677,09
1-5-2	Dossier des ouvrages exécutés et Documentation technique de l'exploitant	Ensemble	1,00	1,00	677,09
1-5-3	Essais sur site	Ensemble	1,00	1,00	1 320,09
1-5-4	Essais d'intégration	Ensemble	1,00	1,00	483,74
1-5-5	OPR	Ensemble	1,00	1,00	276,43
1	TOTAL ETUDES, RECOLEMENTS, DIVERS				
2-1	Installation de chantier	Ensemble	1,00	1,00	896,80
2	TOTAL INSTALLATION DE CHANTIER, TRAVAUX PREPARATOIRES				
3-1	Fourniture et installation Tiror Optique RDSU 24 F.O.	Unité	2,00	2,00	2 113,04

3-2	Fourniture et installation Tiror Optique RDSU 12 F.O.	Unité	2,00	2,00	2 061,46
3-3	Fourniture et installation Switch	Unité	2,00	2,00	3 479,96
3-4	Fourniture et installation module GBIC	Unité	4,00	4,00	1 424,92
3-5	Fourniture et installation Coffret Vidéo en Ligne (y compris câblage)	Unité	2,00	2,00	1 276,58
3-6	Fourniture et pose du Câble 12 FO monomode	ml	1 300,00	1 600,00	5 168,00
3-7	Fourniture et pose Cable 3G10 mm²	ml	1 300,00	1 500,00	9 915,00
3-8	Fourniture et pose Cable 3G2,5	ml	220,00	240,00	732,00
3-9	Fourniture et pose Cable coaxiaux XK100 - 75 Ohms Arme multibrins (7x0,4 mm)	ml	220,00	240,00	657,60
3-10	Fourniture et pose Câble de télémétrie	ml	220,00		
3-11	Fourniture et installation des pièces de fixation des caméras	Unité	3,00	3,00	473,46
3-12	Installation Caméra fixe sur mat LAC	Unité	3,00	3,00	710,16
3-13	Installation Caméra mobile sur mat LAC	Unité	3,00	3,00	843,93
3	TOTAL EQUIPEMENTS DE VIDEOSURVEILLANCE EN LIGNE				
4-1	Fourniture, pose et raccordement d'une centrale de contrôle et de signalisation	Unité	1,00	1,00	2 041,84
4-2	Fourniture, pose et raccordement de détecteurs ponctuels optiques de fumées adressables	Unité	10,00	12,00	821,52
4-3	Fourniture, pose d'accessoires pour détecteur type socle	Unité	10,00	12,00	637,64
4-4	Fourniture, pose et raccordement de déclencheur manuel adressable type DIM et clapet de protection	Unité	2,00	2,00	153,74
4-5	Fourniture, pose et raccordement de diffuseurs sonores non autonomes NFS	Unité	2,00	2,00	124,90
4-6	Fourniture, pose et raccordement d'indicateur d'action visuel type IA pour montage en saillie	Unité	4,00	4,00	127,69
4-7	Fourniture et pose CABLE INDUSTRIEL U-1000 RO2V CU 3X2,5	ml	25,00	25,00	76,25
4-8	Fourniture et pose CABLE DE SECURITE NF C32-210 CR1-C1 2X1,5 NON ARME (sirènes)	ml	50,00	50,00	140,50

4-9	Fourniture et pose CÂBLE DE SECURITE TELEPHONIQUE CR1-C1 1P9/10 (détection et déclencheurs manuels et liaison d'alarme au PCC)	ml	50,00	50,00	120,50
4-10	Fourniture et pose de Câbles commandes à sécurité positive	ml	50,00	50,00	132,50
4-11	Fourniture et pose cheminements, accessoires divers et traversées de parois	Ensemble	1,00	1,00	515,00
4-12	Fourniture, pose et raccordement bornier dans l'ACC SST	Unité	1,00	1,00	391,14
4	TOTAL PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE LA SOUS-STATION DAURAT				
5	CÂBLE DE TÉLÉCONTRÔLE ET DE RECOMMANDATION DES CIT'S EN LIGNE				
5-1	Fourniture et pose Câble U1000 R2V 19G1.5	ml	1 800,00	1 950,00	13 455,00
5-2	Fourniture et pose Câble U1000 R2V 5G1.5	ml	1 800,00	1 950,00	6 922,50
5	TOTAL CÂBLE DE TÉLÉCONTRÔLE ET TELECOMMANDE DES CIT'S EN LIGNE				
6	MANT : RACCORDEMENT DES EMERGENCES TIERCES AU POTEAU LAC				
6-1	Fourniture et déroulage de Câble U1000 R2V 50mm ²	ml	2 000,00	1 980,00	14 968,80
6-2	Raccordement du Câble U1000 R2V 50mm ²	Unité	260,00	222,00	10 624,92
6-3	Raccordement d'élément singulier au circuit MANT	Forfait	1,00	1,00	1 265,25
6	TOTAL MANT : RACCORDEMENT DES EMERGENCES TIERCES AUX PÔTEAUX LAC				
7	PRIX NOUVEAUX				
7,1	Nouveaux départs arrosage sur TGBT SST DAURAT	Forfait	1 601,08	1,00	1 601,08
7,2	Raccordement Câble 50 mm ² sur nouvelle clôture AIRBUS (2 C par panneaux de clôture)	Forfait	2 400,00	1,00	2 400,00
7,3	Création d'un départ triphasé dans le TGBT SST DAURAT	Forfait	1 135,94	1,00	1 135,94
TOTAL GENERALE HT					107 516,19